

TRANSCRIPTION des CONCLUSIONS COPART DU 09/12/08

Conclusions par Monsieur Jacques Roux :

L'expression libre et franche qui a caractérisé nos débats aujourd'hui démontre clairement que le comité partenarial constitue un lieu d'échange privilégié. Les différents colloques organisés par le DROS l'avaient également mis en lumière.

Il est nécessaire de nous rassembler régulièrement afin d'améliorer encore la qualité de ces échanges. Le Comité Partenarial du DROS, je m'y engage, se réunira chaque année comme le prévoit les conventions qui nous régissent..

De cette journée de débat, sans prétendre à une synthèse, je vous propose de retenir six orientations.

La première orientation : Je retiens la proposition concernant la constitution et la mise en place d'un groupe de travail et d'échange entre les partenaires du DROS autour de la veille sociale, en particulier son aspect statistique. Les modalités n'en sont pas définies ; vous avez lancé l'idée et nous devons, dans les mois à venir, échanger et proposer son contenu et son mode de fonctionnement au Comité de Pilotage du DROS qui est appelé à en décider. Nous avons bien vu, aujourd'hui, le décalage qu'il pouvait exister entre les statistiques et la réalité : dégager une prospective à partir de ces constats est une gageure. Elle justifie l'obligation de rapprocher le DROS de ses partenaires.

La deuxième orientation : Le champ d'intervention du DROS doit encore s'élargir. Les institutions fondatrices avaient, pour volonté première, de rassembler des chiffres souvent épars, méconnus ou non entièrement exploités, de les classer et de les commenter pour les aider dans la prise de leurs décisions et à la connaissance de la pauvreté en région PACA. Bien qu'il ne soit pas encore complètement achevé, cet objectif est largement atteint avec la réalisation de l'Atlas social et se poursuit avec le Baromètre social.

Les discussions de ce jour ont montré que le DROS devrait également appréhender des domaines qu'il n'a pas nécessairement traité jusqu'ici ; je pense notamment à l'éducation ou encore à l'accès aux soins... Cet élargissement doit se faire en coopération avec les deux autres observatoires de notre région l'Observatoire Régional de la Santé et l'Observatoire Régional des Métiers comme Monsieur Liaroutzos, son directeur, l'a opportunément rappelé en fin de matinée.

L'élargissement c'est aussi la confrontation des données avec les acteurs de terrain. C'est un travail de base qu'il nous faut continuer à approfondir ; la statistique ne nous dit pas tout, c'est pourquoi il nous faut la confronter à la réalité de vos propres constats et de vos connaissances, un travail de confrontation avec la base c'est à dire « vous », au sens des différents partenaires présents dans cette salle. De cet échange mutuel les pouvoirs publics doivent tirer des éléments nécessaires à l'élaboration des politiques à mettre en œuvre et, en corollaire, les associations, les organismes et les collectivités publiques doivent avoir de précieux enseignements à tirer pour leurs propres conduites.

Par ailleurs, l'analyse plus qualitative des données s'exprime plus précisément dans les « Cahiers du DROS ». C'est un objectif essentiel à approfondir pour les trois ans qui viennent. Ceci pose aussi la question des moyens du DROS qui certes est passé de un à deux chargés d'étude depuis deux ans mais l'ampleur de la tâche demande aussi aux décideurs de dégager les effectifs et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs.

Enfin, améliorer le qualitatif ne doit pas conduire le DROS à l'évaluation qui relève d'une autre logique. Il n'est pas, à mon avis, du domaine du DROS d'évaluer, ce n'est ni son rôle, ni sa qualification. Il n'a pas à se substituer aux donneurs d'ordre que sont le Conseil Régional, l'Etat, les Conseils Généraux et les municipalités qui ont à inclure l'évaluation dans les cahiers des charges et à rechercher les organismes compétents dans ce domaine. Le rôle du DROS est bien de fournir des éléments nécessaires à la préparation des décisions et éventuellement de fournir des éléments de mesure des résultats. C'est avec des statistiques plus complètes et des analyses plus qualitatives, que nous améliorerons notre utilité régionale.

Le 3^{ème} orientation : la création d'un conseil scientifique du DROS est une exigence de rigueur scientifique qu'il nous faut rapidement assurer. Même si j'ai entendu tout à l'heure des analyses dures à cet effet « est-ce que vous avez besoin d'un conseil scientifique ? Une fois de plus, vous allez du côté de la science et non pas du côté de la réalité... ? » Au contraire, je crois que ce qui est important dans le conseil scientifique, c'est de réunir des scientifiques de sciences différentes pour nous apporter une aide méthodologique.

Il nous faudra aussi faire participer des associations. - non pas de manière obligatoire car ce n'est pas mon rôle de dire « obligatoire » mais je pousserai en ce sens - des associations qui participent à la recherche, qui savent agréger et analyser des chiffres sur leurs publics et leurs activités, des représentants associatifs dont le souci est aussi d'approfondir un peu plus leur investissement dans les statistiques.

Il faudrait que ce conseil scientifique soit fonctionnel avant la fin des deux années à venir. Je dis deux années car il faut se donner le temps de la réflexion et de la recherche des hommes et des femmes compétentes.

La quatrième orientation : le souci de la territorialité c'est à dire le rapprochement du terrain. C'était un des souhaits du DROS, quand nous avons fait le choix de la cartographie dans l'Atlas, de pouvoir avoir un instrument qui puisse être à la disposition des uns et des autres, et avec lequel on puisse agir sur place à partir de données propres à un territoire. Quand on a conçu un outil de cette nature, c'est une périodicité d'au moins 3 ans qu'il faut retenir pour l'actualiser.

Aussi, outre la périodicité annuelle du baromètre, la réflexion irait plutôt vers la constitution d'une base où chacun pourrait puiser pour constituer son champ territorial, connaître et comparer les indicateurs retenus. C'est à dire non pas quelque chose qui descend mais quelque chose que l'on construit à la base en fonction des différents éléments mis à disposition. Mais pour constituer cette base, l'aide financière des partenaires conseils généraux, communauté de communes voire municipalité est indispensable. L'action dans ce domaine est à lancer rapidement. C'est là, une prise en compte logique des débats de cette réunion.

La cinquième orientation : Il me semble qu'au niveau du partenariat, nous avons à nous élargir. J'ai entendu les interventions des différentes associations qui sont dans cette salle ainsi que celles des CCAS. J'insiste sur les CCAS car je crois qu'il y a là aussi un lieu d'accueil des populations en difficulté et d'élaboration de connaissances chiffrées qui permettent un suivi des évolutions en matière de pauvreté en temps presque réel. Les CCAS sont organisés et il nous faut prendre contact avec eux dans les meilleurs délais.

Voilà quelques orientations que l'on pourrait proposer au Comité de Pilotage ; mais il en est une sixième, qu'il attend comme chaque année, les propositions de thèmes de travail pour le DROS.

Donc une sixième orientation : Quels sont les thèmes que nous pourrions proposer au Comité de Pilotage pour travailler ou orienter nos travaux lors de l'année 2009 ou même jusqu'en 2010. Car tout cela ne peut se faire en une seule année...

Les thèmes évoqués aujourd'hui sont :

- les jeunes migrants,
- les problèmes de rapports avec les autres pays autour de la méditerranée,
- la monoparentalité, il y a certainement beaucoup de travail sur ce point,

- le logement à reprendre ? Non pas seulement sur l'habitat construit mais également sur tout ce qu'il y a autour de cette question : les terrains squattés, les problèmes des Sans Domicile Fixe, les campings utilisés comme logements permanents....,
- les travailleurs sociaux et toutes les professions du secteur du sanitaire et social,
- l'accès aux soins - étude à mener en collaboration avec l'Observatoire Régional de la Santé.

Voilà les six points que je retiens de ce comité partenarial et qu'il nous faudra approfondir dans les temps de restitution et de débriefing qui suivront cette journée. L'intensité des débats fait que je n'en ai restitué qu'une partie et qu'il faudra certainement les compléter. Mais un constat unanime s'est dégagé tout au long de la journée : il nous faut des lieux et des moments de rencontre et d'échanges, à périodicité régulière. Je suis persuadé que cela est capital pour le DROS.

Alors s'il y avait à conclure - et je ne suis pas sûr que l'on puisse conclure – ce serait d'abord en remerciant tous ceux ont participé à cette réunion du Comité, car il y a eu une participation générale de grande qualité. Que les intervenants soient remerciés pour la qualité de leurs travaux.

Je remercie également les membres de la Cellule opérationnelle et de la CAF pour les efforts qu'ils ont déployés pour mener à bien cette journée.

Je remercie enfin Monsieur Bézard pour la qualité de son animation qui a rejailli fortement sur le contenu et l'intensité de la discussion.

Permettez-moi de vous dire au nom du DROS « à bientôt et peut-être au plus vite » pour poursuivre la tâche aujourd'hui entamée.

Merci de votre attention.